

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18 fr.
Trois mois... 10 fr.

ON S'ABONNE :

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richel, 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclamés... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITTE & Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

5 Avril 1881.

ÉVÉNEMENTS DE TUNISIE.

Les attaques des Kroumirs sur notre frontière algérienne viennent compliquer gravement notre différend avec la Régence de Tunis.

Nos troupes ont repoussé l'agression; mais ce n'est là qu'un commencement, car les dépêches que nous recevons font prévoir d'autres combats plus sérieux. Voici deux télégrammes de l'Agence Havas :

Alger, 3 avril, 9 h. 50, matin.

On mande de Bône :

Le mouvement des Kroumirs tunisiens paraît gagner du terrain. Les tribus se rassemblent le long de la frontière. Les dispositions que prend le général Forgemol font supposer qu'il s'attend à une attaque prochaine.

Alger, 3 avril, soir.

Les Kroumirs n'ont pas tenté de nouvelle attaque, bien qu'une grande surexcitation règne chez eux. Ils occupent des pentes, des crêtes boisées et chargées de broussailles. C'est à cause de cette position avantageuse pour eux, et surtout de l'obligation où étaient nos troupes de ne pas franchir la frontière sans ordre, que nos pertes ont été relativement considérables, dans le combat du 31 mars.

Les autres tribus de la frontière tunisienne sont activement poussées à prendre part au mouvement.

Ainsi, d'après ces dépêches, « le mouvement des Kroumirs gagne du terrain », et « les autres tribus de la frontière sont activement poussées à prendre part au mouvement ». C'est-à-dire que nos possessions vont être attaquées de nouveau et par des forces considérables.

L'affaire, en elle-même, n'auroit pas grande importance, si on n'était en droit de soupçonner le Bey de Tunis de complicité avec ces hordes de pillards. Nous avons eu cent fois à combattre des tribus insurgées ou à repousser des agressions de tribus nomades qui faisaient irruption sur notre territoire. Quelques bataillons d'infanterie et

quelques coups de canon suffisaient à les chasser et à protéger nos possessions.

Mais ici l'affaire est différente. L'agression est organisée sur le territoire de la Régence; les tribus s'y forment en colonnes d'attaque, sans que l'autorité tunisienne fasse rien pour les en empêcher; il est donc permis de suspecter la bonne foi du Bey.

Seulement, nous courons un autre danger qu'une incursion sur notre frontière. Nous avons encore à nous préoccuper du sort des Français employés par la Compagnie Bône-Guelma, qui pourraient être attaqués et massacrés par les Kroumirs, entre Ghardimaou et Tunis.

Nous avons bien quelques troupes au Bordj de Soukharas qui commande cette ligne; mais, étant encore en paix, du moins en apparence, avec le Bey, nos soldats ne peuvent franchir la frontière pour porter secours à nos nationaux.

La situation présente se résume donc en ces termes : L'invasion vient de la Régence; les tribus se préparent tranquillement de l'autre côté de la frontière à de nouvelles attaques; et, pendant ce temps-là, nos troupes doivent rester l'arme au bras à les attendre, sans pouvoir franchir cette frontière pour les disperser.

Un pareil état de choses ne peut se prolonger longtemps sans péril pour nos possessions et aussi sans amener un conflit avec la Régence de Tunis.

Nous avons là-bas, en Algérie, un gouverneur « sérieusement civil », à qui incombe la responsabilité de toutes les mesures à prendre. On n'entend pas parler de lui depuis que les premiers coups de fusil sont tirés. Il serait bon pourtant de savoir ce qu'il compte faire et quelles mesures il prescrit pour la sécurité de notre colonie.

Notre gouvernement, à son tour, doit se préoccuper de savoir ce qu'est l'attitude véritable du Bey, et surtout quels sont les cabinets étrangers qui le soutiennent dans sa lutte contre les intérêts français.

L'Italie intrigue depuis longtemps à Tunis au détriment de notre influence, et cherche peut-être à se créer une colonie au-delà de

la Méditerranée, sur la terre d'Afrique, en face de la Sicile. L'Angleterre, de son côté, a pris bien chaudement et bien vite le parti du sieur Lévy, malgré l'inanité de ses revendications. On ne fera croire à personne que le Bey serait aussi arrogant vis-à-vis de nous, s'il ne se sentait encouragé et appuyé secrètement par une puissance étrangère.

Là est pour nous le danger de ce conflit tunisien.

La réponse du Bey de Tunis.

Le Bey vient de faire une démonstration qui prouve son intention de mettre les puissances européennes entre la France et lui.

En sa qualité de vassal du Sultan, le Bey ne doit communiquer avec les gouvernements étrangers — excepté en ce qui concerne les affaires des consulats français, anglais et italien établis à Tunis — que par l'intermédiaire de Constantinople.

Or, il vient d'adresser directement aux puissances une note télégraphique dans laquelle il déclare :

« Qu'il ignore les faits dont on se plaint à Paris ;

« Qu'en tout cas les dépêches y relatives sont inexactes ;

« Qu'il a donné ordre de punir les coupables. »

Quoiqu'il en soit, on nous affirme que, demain mercredi 6 avril, 12,000 Français seront rendus sur la frontière tunisienne.

La République française (de Philippeville) publie le fait suivant à la date du 4<sup>er</sup> avril :

« Un bataillon de zouaves, une section d'artillerie et une ambulance sont partis de Constantine pour la frontière tunisienne.

« On prétend qu'un poste français a été attaqué. Un caporal et trois hommes auraient été tués. »

La Vérité annonce sous réserve que le général Forgemol a franchi la frontière

tunisienne et occupé la gare de Ghardimaou.

Encore une attaque des Africains :

Après le massacre de la mission du colonel Flatters, après l'attaque des Kroumirs, on apprend aujourd'hui qu'un de nos postes importants qui gardait un fort de la Malla-corée, près de Sierra-Leone (Gambie), a été attaqué par une colonne de noirs évaluée à près de 40,000 hommes.

Le Voltaire demande si le massacre de la mission Flatters et les incursions des Kroumirs, et le combat livré récemment, ne présentent pas une coïncidence que le hasard seul n'explique pas.

Voici la liste des officiers et des savants dont se composait cette mission :

M. le colonel Flatters, commandant; le capitaine Masson, commandant en second; Beringer, ingénieur des travaux de l'Etat; Santin, ingénieur civil; Roche, ingénieur des mines; Guiard, médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe, et Dianous, lieutenant au 4<sup>e</sup> de ligne.

La mission était accompagnée d'une dizaine de soldats français et de 83 convoyeurs indigènes, chameliers ou guides, choisis pour la plupart parmi les turcos et les spahis.

Chronique générale.

Nous trouvons dans la Justice la nouvelle suivante, que ce journal reproduit d'après les Colonies :

« Une nouvelle grave nous arrive de la Guyane française. Au commencement de ce mois, on a découvert une conspiration formée par les soldats de la garnison de Cayenne, et dont le plan consistait, si nos renseignements sont exacts, à massacrer les officiers et à s'emparer de la citadelle, de la Banque et du Trésor.

« Les mutins devaient ensuite profiter de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

DEUXIÈME PARTIE. — DEUX FRÈRES.

Un soir du mois d'août, une chaise de poste, arrivant à fond de train par la route de Caen, s'arrêta un instant à Aulnay-sur-Odon. Deux voyageurs en descendirent.

Le premier était un homme de quarante-deux ans, d'une mise élégante, brun de cheveux, malgré un commencement de calvitie, l'air un peu dur, comme tous ceux qui ont l'habitude du commandement.

Le second était un jeune homme de vingt-deux ans tout au plus, au visage ouvert, à l'œil expressif et d'un extérieur agréable et sympathique. Pendant que le nouveau relais remplaçait au timon celui qui venait de fournir sa course, les deux voyageurs firent quelques pas sur la route, fumèrent un long bâton en regardant avec une curiosité mêlée d'intérêt les sites ravissants qui les entouraient.

« Quel pays magnifique ! s'écria le jeune homme, comme cette contrée me paraît fertile !

— Tu trouves, Charles ?

— Vous aviez cent fois raison, mon père, votre Normandie est un Eden, et je suis heureux de vous avoir accompagné dans votre voyage. Sommes-nous encore loin du terme ?

— A quelques kilomètres seulement; avant une heure, je saurai si ton oncle me reconnaîtra. Dis-moi, mon ami, poursuivit le voyageur en s'adressant à un jeune garçon qui passait sur la route, comment se nomme actuellement le fermier des Coudriers ?

— C'est M. Desvignes, répondit l'enfant.

— Michel ?

— Oui, monsieur.

— Tout va bien, dit l'homme de la chaise de poste en regardant son fils. Merci, ajouta-t-il en glissant une pièce d'argent dans la main de l'écolier.

Les deux voyageurs remontèrent en voiture. — Postillon, dit à haute voix le plus âgé, vous vous souvenez de l'adresse ?

— Parfaitement.

— Nous allons à la ferme des Coudriers, habitée par mon frère Michel Desvignes.

La voiture partit.

François Desvignes, car c'était bien lui, eut le succès qu'il attendait de sa déclaration. Les curieux rassemblés autour de la chaise de poste, autan pour examiner les voyageurs qu'elle contenait que

pour la voir partir, poussèrent une exclamation de surprise :

— Quoi ! ce monsieur, si richement vêtu, était le frère de Michel ?..

— Je l'ai connu tout enfant, dit un vieillard qui, assis sur le banc de l'hôtel, avait suivi cette scène.

— Je l'ai vu partir pour Paris, poursuivit un autre, il y a bien vingt-cinq ans, à cette même place, un jour de marché, à Aulnay.

— Son frère le croyait mort.

— Il jouira du plaisir de sa résurrection.

— Il y en a qui ont de la chance !..

L'arrivée des Parisiens fut, pendant plusieurs jours, le thème de la conversation générale. — Dans le Calvados, la curiosité est vivace comme le sol, ce qui n'est pas peu dire !

Une heure plus tard, la chaise de poste arrivait aux Coudriers.

En entendant le grelot des chevaux, en apercevant la voiture arrêtée à la porte de la cour, les domestiques de la ferme, en train de prendre le repas du soir, sortirent en avant de l'habitation et se demandèrent quelle était cette visite aussi inconnue qu'insolite.

Les deux voyageurs mirent pied à terre, donnèrent le pourboire au postillon, firent déposer leurs sacs de voyage dans la cour, et François Desvignes s'adressant aux gens de son frère :

— Michel est-il ici ? demanda-t-il.

— Oui, monsieur, répondit Pierrot, tenant respectueusement son bonnet à mille raies à la main. Vous voulez le voir ? ajouta le vieux berger avec une nuance de curiosité que comprendront seuls ceux qui ont voyagé dans cette partie du Bocage normand.

— Sans doute, je veux le voir.

— Il dîne avec mademoiselle Renée.

— Tu lui diras de mettre deux couvert de plus.

— Et... comment vous nommerai-je ? reprit Pierrot.

— Va donc, et dis-lui qu'en me voyant il saura mon nom.

Pierrot regagna la maison en courant. Le père et le fils se dirigèrent eux-mêmes vers la ferme, suivis du groupe qui les avait reçus à leur arrivée. Au moment où ils touchaient à l'habitation, Michel Desvignes parut sur le seuil.

François précipita sa marche, ouvrit ses bras et embrassant son frère :

— Me voici, enfin ! s'écria-t-il, comment vas-tu ?

Michel, se débarrassant de cette étreinte, recula de deux pas et promena son regard clair sur le visiteur.

— Je ne vous connais pas, fit-il impassible.

— Comment, poursuivit François, tu ne me reconnais pas ?.. Mais je suis ton frère !..

— Mon frère... François ?.. repartit le paysan ému malgré lui. Non, murmura-t-il lentement, ce n'est pas vrai; mon frère est mort sans doute, et

la panique causée par cette surprise pour se rendre maîtres de l'avis de la station locale et s'enfuir en pays étranger.

» Nous n'avons point encore de détails sur cette affaire. Nous en attendons de Cayenne et les publierons le mois prochain. »

Le XIX<sup>e</sup> Siècle annonce aussi une conspiration ourdie dans nos possessions de Cochinchine :

« On signale en Cochinchine une tentative de sédition qui s'est produite à Hons-Zu sur le Siong-Ké. Le complot, fomenté par quelques meneurs, avait pour objet l'incendie de Cumao; mais le projet a été découvert à temps et les chefs de cette équipée ont pu être arrêtés. »

Nous ne savons pas par qui ce complot en Cochinchine a été organisé, s'il faut en rendre responsables les soldats de la garnison ou les indigènes. Mais pour celui de Cayenne, il paraît bien qu'il a été tramé par la garnison elle-même.

Ce fait, s'il était confirmé, serait fort grave. La propagande des idées républicaines aurait-elle pour résultat de détruire chez nos soldats tout sentiment de discipline et d'honneur? L'idée de piller la Banque et le Trésor et de s'emparer de la citadelle rappelle les procédés de la Commune en 4874.

Dans les cercles diplomatiques, il court un bruit que nous reproduisons sous toutes réserves :

Des projets de mariage entre le duc d'Aumale et une princesse d'une maison souveraine d'Allemagne seraient prêt de se réaliser.

Ces projets d'alliance qui ont été tenus secrets depuis l'été dernier ne seraient connus que depuis quelques jours seulement à Paris.

Ces bruits ont pris naissance dans les salons de l'ambassadeur d'Allemagne.

Mort de M. Desseaux, doyen d'âge de la Chambre des députés.

Dimanche, pendant la représentation de jour du théâtre de l'Opéra-Comique, au moment où le rideau venait de baisser sur le dernier acte de *Richard Cœur-de-Lion*, un spectateur des secondes loges s'est tout à coup trouvé mal. Transporté dans la petite pièce attenant au foyer du public où le médecin du théâtre, immédiatement appelé, n'a pas tardé à se rendre, on n'a pu que constater que tout secours était inutile. La mort avait été instantanée.

On apprit alors que ce spectateur était M. Desseaux, député de la 4<sup>e</sup> circonscription de Rouen, et doyen d'âge de la Chambre. M. Desseaux était au théâtre avec sa femme. Il était venu après son déjeuner et avait pris au bureau deux billets de secondes.

Des troubles assez graves ont éclaté vendredi à la Faculté de droit de Toulouse. De-

s'il ne l'est pas, il m'a oublié depuis de longues années.

— Regarde-moi, te dis-je, reprit le Parisien, j'ai donc bien vieilli que mes traits te soient maintenant inconnus. Tiens, veux-tu des preuves? Veux-tu que je te rappelle nos souvenirs d'enfance: la mort de mon père, mon tirage au sort, mon rachat, que tu as si généreusement offert de payer, mon départ d'Aulnay, il y a vingt-quatre ans, la lettre que je t'écrivis de Paris, mon serment enfin de ne revenir au pays natal que lorsque j'aurais fait fortune?

— Je me souviens, en effet, répéta Michel avec amertume, et, après vingt-quatre années d'absence, tu reviens aux Coudriers?

— Sans doute, puisque je suis riche; puisque je sentais le besoin de revoir les lieux qui m'ont vu naître, te présenter mon fils et l'inviter au prochain mariage de ma fille.

— Ce jeune homme est ton fils? demanda le fermier, en toisant de la tête aux pieds le compagnon de François.

— Oui, mon cher oncle, s'écria joyeusement Charles Desvignes, en se jetant au cou de Michel; oui, je compte dans la famille, et, quand vous me connaîtrez mieux, vous m'aimerez peut-être un peu.

— Je l'aime déjà, mon ami, et je suis heureux de te voir.

(A suivre.) SOPHROXYME LOUDINA.

puis longtemps déjà une irritation sourde des étudiants existait contre M. Bonfils, le doyen de la Faculté, en raison de l'application draconienne de règlements tombés en désuétude. Ainsi, par exemple, trois manquements aux cours entraînaient la perte d'une inscription. Jeudi soir, une réunion de cinq cents étudiants a eu lieu dans la salle du Pré-Catelan. La discussion a été vive, mais calme. On a décidé l'abstention en masse aux cours et la mise en quarantaine de la Faculté jusqu'à ce que satisfaction soit obtenue.

Nous empruntons à l'Union du Midi le récit de ce qui s'est passé vendredi matin à l'ouverture de ces cours :

« A huit heures, les étudiants, réunis au nombre de plus de 400, ont refusé d'entrer dans les salles. Les professeurs se sont alors retirés.

» Dans la soirée, la protestation a pris un caractère beaucoup plus accentué. C'est aux cris cent fois répétés de : « A bas le doyen ! A bas Bonfils ! Démission ! Expulsion ! » que le tumulte a commencé.

» Les salles ont été envahies, les bancs enlevés et jetés par les croisées; la chaire elle-même du professeur, cause de tous ces fâcheux incidents, est aussi passée par la fenêtre.

» Vers quatre heures, les manifestants, en colonne serrée, se sont rendus au domicile du recteur pour lui faire part de leur détermination. Ils veulent que le règlement dont ils se plaignent ne soit point appliqué, et le remplacement immédiat du doyen.

» Il est à remarquer que M. Bonfils ne trouve personne qui consente à le défendre. Tant pis pour lui, il ne nous plaît pas de le plaindre. Quand il a entendu crier à ses oreilles le mot « expulsion », nous sommes certain qu'il a dû faire des réflexions bien amères.

» L'émotion est grande dans la région universitaire. La jeunesse se révolte contre certains de ses maîtres que la mésestime publique poursuit, et on saisit toutes les occasions pour le leur signifier. »

Nous apprenons, d'autre part, par une dépêche de l'Agence Havas, que le recteur a promis de déférer au ministre la réclamation des étudiants. En attendant, l'école est fermée provisoirement.

Une nouvelle étrange nous parvient de Vienne.

On paraît craindre à Frohsdorff que le comte de Chambord ne soit menacé, comme son père, du poignard d'un nouveau Louvel.

Ils vont bien, les infirmiers de M. Quentin ! nous dit l'Union.

Un infirmier de l'hôpital de la Pitié, se trouvant en état d'ivresse, a frappé samedi à coups de couteau deux de ses camarades et leur a fait des blessures qui heureusement ne sont pas mortelles.

Le concierge s'est empressé d'aller chercher des gardiens de la paix qui ont arrêté l'ivrogne et l'ont conduit au poste de police, où il a été consigné à la disposition du commissaire du quartier.

Nos gouvernants, si austères gardiens de lois existantes, n'en requièrent, paraît-il, l'application que pour la galerie. Entre quatre murailles, ils participent au contraire, le cœur en joie, aux violations les plus caractérisées des lois connues, et sévèrement appliquées au pauvre monde.

Le menu du grand repas présidé par M. Gambetta au Grand-Hôtel comportait les mets suivants :

Chevreuil à la Russe.  
Salmis de Faisans à la Parisienne.  
Pâté de Becasses Grand-Hôtel.

Il paraît que la chasse n'est pas fermée pour tout le monde.

#### LES DÉCROCHETEURS DE CRUCIFIX EN BOURBONNAIS.

A Paris, les instituteurs ont refusé d'enlever eux-mêmes les crucifix de leurs classes. En Bourbonnais, les instituteurs n'ont pas le même scrupule et ne se refusent pas à cette besogne impie. Nous avions déjà eu le scandale de l'institutrice de Varennes, M<sup>lle</sup> Picq, jeune fille de vingt ans à peine et nommée institutrice titulaire avant l'âge ré-

glementaire, nous ne savons trop pourquoi. Cette jeune citoyenne, on se le rappelle, sur un simple désir du sous-préfet de La Palisse, a enlevé elle-même le crucifix de sa classe.

Ces jours derniers, c'est un instituteur d'Isserpent, qui, sans invitation de qui que ce soit, a décroché, lui aussi, le crucifix de son école, à l'indignation générale de ses élèves. On racontait même dans le village que l'instituteur, le citoyen Boudret, avait brisé le crucifix. Plusieurs parents étant venus lui témoigner leur indignation, et lui dire qu'il n'avait pas le droit de commettre l'impie dont il s'était rendu coupable, le citoyen instituteur répondit : « J'ai enlevé le crucifix parce que j'en avais le droit, je ne l'ai pas brisé, mais j'en avais le droit aussi, et voilà pour vous le prouver. » Et en même temps il lance le crucifix contre terre, le brise et en jette les morceaux sur la route.

Le citoyen Boudret et la citoyenne Picq nous montrent à quelles mains sont confiés nos enfants dans les campagnes, et le beau régime d'enseignement que nous promet la République avec l'instruction gratuite, obligatoire et laïque. (Conservateur de la Nièvre.)

Voici la curieuse circulaire que les élèves du lycée de... adressent aux élèves du lycée de N...

Nous empruntons le texte à l'Univers :

X..., le 14 février 1881.

Chers condisciples,

» La tyrannie religieuse ne cesse, depuis longtemps, de faire des progrès menaçants dans les lycées et collèges de l'Université. Les aumôniers exercent de plus en plus leur influence intolérable. C'est à nous de protester hautement contre un tel état de choses. C'est à nous, enfants de la libre-pensée, de propager les doctrines anti-cléricales, de réagir dans toute la mesure de nos forces contre les tendances jésuitiques. Les élèves du lycée d'Angers viennent de nous donner l'exemple en adressant une pétition à M. le ministre de l'instruction publique; fier d'imiter cet exemple, le lycée de... manifeste aujourd'hui hautement son indignation, et une adresse à M. le ministre réclame la liberté absolue de conscience, la suppression des aumôniers et de ces pratiques ridicules et insensées que tout homme de sens et de bonne foi ne peut que réprouver.

» Nous vous invitons donc, chers condisciples, à vous unir à nous; que dans chaque lycée une pétition soit adressée à M. le ministre par les amis de la libre-pensée et de l'anti-cléricisme: une entente entre tous les lycées de France donnera plus de poids à nos justes et légitimes réclamations.

» Vous ne resterez pas, chers condisciples, sourds à cet appel; nous espérons que vous vous joindrez à nous pour la défense commune de nos convictions les plus chères et les plus sacrées, et c'est dans cette attente que nous vous prions d'agréer l'assurance de notre cordiale fraternité.

» Les élèves du lycée de... aux élèves du lycée de N....

» Salut et solidarité. »

Nous voudrions avoir le temps de déguster ce délicieux morceau. Qui ne serait tout d'abord frappé de l'aplomb de ces moutards? La tyrannie religieuse fait dans les lycées des progrès menaçants; qui l'eût cru? Les aumôniers exercent de plus en plus leur influence; qui s'en fût jamais douté? Quoi! sous le ministère Ferry, avec des inspecteurs comme M. Méthivier, l'aumônier voit grandir son influence! Ces jeunes citoyens, déjà courbés sous le joug, sont désormais complètement écrasés! Véritablement, personne ne le supposait. C'est là le côté comique de l'affaire; il y a un côté extrêmement triste, c'est l'étendue et la profondeur du mal de l'impie et de nos lycées. La circulaire en dit plus que de longs discours.

#### Etranger.

GRÈCE. — On mande d'Athènes, 3 avril: « Demain, dans l'après-midi, aura lieu une grande revue de tous les bataillons. Immédiatement après, tous ces bataillons se mettront en marche et se dirigeront vers les frontières. »

TURQUIE. — Smyrne, 3 avril. — Aujourd'hui, à une heure cinquante minutes du

soir, de violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties.

L'île de Chio a particulièrement souffert; elle est complètement bouleversée.

La ville de Chio est entièrement détruite. Il est impossible de préciser le nombre des victimes dans la campagne.

La ville de Tchesme, située sur le continent asiatique, en face de Chio, a également beaucoup souffert.

Les stationnaires français et ottomans sont immédiatement allés à Chio avec des vi-

#### AFFAIRES D'ORIENT.

Cession de Candie à l'Allemagne. — Voici une nouvelle dont la grave portée n'échappera à personne.

On nous assure que la Sublime-Porte vient de céder Candie à l'Allemagne.

En échange de cette cession, l'Allemagne aurait pris l'engagement de garantir la Turquie contre un démembrement et de nouvelles revendications de territoires de la part de la Grèce en dehors de ceux qui lui seront attribués par la conférence des ambassadeurs actuellement réunis à Constantinople.

Constantinople, 3 avril.

On assure que dans deux circulaires, dont la dernière est datée du 31 mars, M. Coumoundouros déclare inacceptable la dernière proposition de la Porte.

Athènes, 3 avril.

L'appel de la garde nationale jusqu'à l'âge de 40 ans est imminent.

On assure que M. Goschen, ayant déclaré dans la séance de dimanche dernier qu'il avait reçu des instructions pour demander, de concert avec les autres ambassadeurs, un peu plus de concessions que celles proposées par les délégués turcs, les autres ambassadeurs ont télégraphié à leurs gouvernements les vœux de l'Angleterre, et que de nouveaux pourparlers ont été engagés.

On dit que lord Granville, interrogé par l'ambassadeur de Turquie à Londres, a répondu que si la Grèce était obligée de faire la guerre par suite de la malveillance de la Porte, il ne pourrait pas, dans son opinion individuelle, considérer la Grèce comme belligère.

#### LE NOUVEAU PRÉSIDENT DES ETATS-UNIS.

Un journal américain donne les renseignements qui suivent sur la carrière du général Garfield, le nouveau président des Etats-Unis :

A 14 ans, travaille à l'établissement d'un charpentier; à 16 ans, batelier; à 18 ans, étudiant à l'Académie de Chester (Ohio); à 21 ans, professeur dans une école publique (Ohio); à 23 ans, entre au collège Williams; à 26 ans, obtient les grades de l'Université avec les honneurs de sa classe; à 27 ans, répétiteur au collège de Hiram; à 29 ans, membre le plus jeune du Sénat de l'Ohio; à 30 ans, colonel du 42<sup>e</sup> régiment de l'Ohio; à 34 ans, général de brigade; châtie les rebelles sous le maréchal Humphrey, assiège Ruell à Pittsburg, siège de Corinthe, etc.; à 32 ans, chef d'état-major de l'armée de Cumberland; à 33 ans, membre de l'Assemblée législative des Etats-Unis comme successeur de Joshua R. Giddings; à 43 ans, élu sénateur des Etats-Unis après avoir fait partie de l'Assemblée législative pendant 15 années; à 49 ans, candidat républicain pour la présidence.

#### REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 3 avril.

La hausse sur nos rentes a rencontré une assez vive résistance. On a repris puis reperdu sur le 5 0/0 le cours de 121. Les reports à 50 et à 55 centimes ont été exceptionnellement chers.

L'action du Crédit foncier a une tenue fort remarquable. Les achats du comptant l'ont relevée à 1,787.50 et 1,790; elle se dirige de nouveau vers le cours de 1,800. Le dividende pour l'exercice de 1880 sera de 42.50. On sait que le conseil d'administration proposera aux actionnaires l'augmentation du capital social à 200 millions, au moyen d'un emploi d'une partie des réserves. L'action du Crédit foncier et agricole de l'Algérie est à 780 et 775.

L'action du Suez est à 1,887.50. La Société de la Rente Mutuelle a un portefeuille de titres divers de 10 millions de francs. Les affaires en voie de constitution s'élèvent à 21 millions. En représentation de son portefeuille composé exclusivement de valeurs de premier ordre, mobilières, immobilières, industrielles et de titres de rentes, la Société émet au pair des obligations de 500 francs rapportant 5 0/0 d'intérêts, payables trimestriellement et remboursables à 200 fr. progre-

ment en 60 ans. Le remboursement de ces titres est garanti par une assurance.

Le conseil d'administration de la Rente Mutuelle informe les porteurs d'obligations de la Société que le coupon d'intérêt échéant le 1<sup>er</sup> avril 1881, est payé dès ce jour, à présentation et après contrôle.

Le Crédit lyonnais n'est plus qu'à 915 et 917.50. On prévoit que ce mouvement de réaction est loin d'être fini.

Sur la Banque hypothécaire, les efforts de la spéculation n'ont pas pu entamer le comptant. Les cours retrogradent.

La Banque nationale a monté de 30 fr. Deux faits suffisent amplement à expliquer cette hausse, que nous avions d'ailleurs prévue, et qui n'est certainement qu'un commencement. D'abord le conseil d'administration a décidé la distribution de 20 fr. pour le coupon de juillet, ce qui, ajouté au coupon de janvier, fait 32 fr. 50 par titre libéré de 250 fr., et l'on a constitué une réserve extraordinaire de quatre millions de francs. Ensuite, la Banque nationale a pris l'initiative de la souscription aux 30,000 actions nouvelles du Crédit foncier luxembourgeois, laquelle paraît assurée d'un succès complet.

Les Bons de l'Assurance financière sont à 285 et 290.

La part du Petit Journal se négocie à 3,840. Le Comptoir d'escompte est à 1,020. L'action du Crédit mobilier est très-ferme depuis l'homologation par le tribunal de première instance de la convention conclue entre la Société et les liquidateurs de l'Immobilière.

La Banque de Paris se traite à 1,265. Le Crédit parisien est en reprise sensible. Les garanties de la Société consistent en immeubles de grandes valeurs. Le marché sur les titres de la Banque parisienne est complètement délaissé.

Le Crédit général français varie de 920 à 935, avec des tendances à la hausse. Tout le monde est unanime à reconnaître que cet établissement, en patronnant les actions des Grands Moulins de Corbeil, a mis la main sur une affaire exceptionnellement avantageuse et honnête.

La Banque de Prêts à l'industrie donne lieu à un bon courant d'affaires aux environs de 620. Le classement très-solide de ces titres servira ensuite de base à la hausse.

La Banque Européenne continue à progresser. Les actions entièrement libérées se traitent à 310 et 317.50.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Le prédicateur de la station de carême, le R. P. Marie-Bernard, donnera aujourd'hui mardi, demain mercredi et jeudi, à 8 heures du soir, à l'église Saint-Pierre, des instructions spéciales pour les hommes.

#### LE CANAL DE LA LOIRE A PARIS.

Un jour de la semaine dernière, il y avait grand mouvement au ministère des travaux publics: une cinquantaine de sénateurs, de députés, de conseillers municipaux de Paris, M. Gambetta en tête, allaient demander au ministre d'en finir avec la concession du canal de la Loire à Paris.

Le fait est que voilà bien des années qu'il est question de ce projet, sur lequel se sont accumulées toutes les instructions administratives et qui n'a pu être pas encore abouti par l'unique raison qu'il a été conçu par l'initiative privée.

Il répond à des besoins impérieux, il assure la salubrité de Paris, l'alimentation de la Beauce; il relie par une voie navigable le bassin houiller de Saint-Etienne, Nantes, Paris; il vivifie le commerce, l'industrie et l'agriculture de toute la vallée de la Loire; il ouvre des voies économiques aux produits agricoles vers ce grand centre de consommation qui s'appelle Paris et où la vie est si lourdement grevée de frais de transport excessifs.

Il était difficile de trouver de plus heureuses combinaisons pour justifier l'utilité d'une œuvre qui s'est constituée avec le concours d'ingénieurs et de financiers; elle sera certainement la glorification de l'époque qui la verra s'accomplir et des hommes d'Etat qui l'auront patronnée. Elle a le mérite exceptionnel d'avoir groupé autour d'elle, sans distinction d'opinions, les hommes les plus influents du Parlement.

Toutes ces considérations, dit la Patrie, ont été mises en lumière par M. Gambetta et par M. Patisier, rapporteur de la loi de classement des voies navigables; d'autres délégués, MM. Dumesnil, Truelle, Cantagrel, baron de Lareinty, ont également appuyé le projet.

#### LES PIÈCES A LA MODE.

Nous avons eu la semaine dernière, à Saumur, deux représentations d'une pièce du Palais-Royal, *Divorçons* qui, de l'aveu de tous, est amusante, mais dont la moralité laisse beaucoup à désirer. A ce propos, nous croyons bon de placer sous les yeux

de nos lecteurs quelques lignes du journal littéraire le *Grand Foyer*, qui s'est d'abord appelé *Foyer illustré*. Cette feuille parisienne n'étant nullement cléricale (au contraire), l'opinion qu'elle émet sur les pièces actuellement à la mode ne peut donc être suspecte.

« La critique, dit le *Grand Foyer*, a été unanime à constater que la pornographie envahit tout doucement nos scènes de genre. La *Mascotte aux Bouffes*, les *Noces d'Argent* à l'Athénée, et enfin, dominant le tout, le *Parisien*, le vaudeville qui fait faire de si jolies recettes à Brasseur, habituent le public aux grivoiseries, à outrance, aux situations les plus scabreuses et finiront par lui faire paraître fade tout ce qui ne se rapprochera pas carrément de l'obscénité.

« Je ne viens pas protester au nom de la morale. Mon Dieu, non. Je voudrais seulement qu'on fit les choses avec un peu plus de franchise. Vous invitez le passant à venir voir un vaudeville dans un théâtre où, jusqu'à ce jour, il est allé avec sa femme et parfois avec sa fille; il arrive et vous lui servez une pièce pornographique. Ce n'est pas loyal. Quand vous faites une féerie, vous l'intitulez féerie sur l'affiche et le spectateur sait à quoi s'en tenir.

« Pourquoi, de même qu'il y a à Paris des théâtres exclusivement voués à la musique, au drame, à la pièce à spectacle, n'ouvrirait-on pas aussi un théâtre pornographique? On saurait qu'en y allant avec des mineures on risquerait d'avoir des démêlés avec la justice; on serait prévenu enfin.

« L'idée mérite d'être creusée, il me semble. »

#### ANGERS-REVUE.

Dans son dernier numéro, *Angers-Revue* a publié un article intitulé: « A NOS LECTEURS », dont nous détachons les lignes suivantes:

« Voici l'hiver passé; le printemps nous revient avec son éternel sourire, séduisant comme tout ce qui est beau, sympathique comme tout ce qui est jeune, salué par les acclamations joyeuses de ceux qui rejoignent la verdure, les fleurs et le soleil. Adieu théâtres, bals, concerts; si nous dansons désormais, ce sera sur l'herbe, à l'ombre des grands ormes peuplés d'oiseaux et de chansons. La nature a son orchestre, tout comme l'Association artistique; elle en possède même d'innombrables qu'elle subventionne et fait vivre sans s'inquiéter de l'opinion des hommes. L'heure est donc venue d'abandonner le prosaïque pavé des villes et d'aller retremper nos oreilles à la musique du vent et des arbres, de la mer ou de la montagne. Je ne m'en plains pas, étant de ceux que charment les pastorales harmonies de la nature dont un seul musicien, Beethoven, a su rendre les sublimes beautés dans toute leur poésie, leur plénitude et leur simplicité.

« Mon seul regret est de quitter les lecteurs, et surtout, — ces derniers ne m'en voudront pas, — les aimables lectrices de ce modeste journal. Mais contrairement à la marmotte qui sommeille entre deux rochers pendant les mois d'hiver, *Angers-Revue* dormira tout le temps de la saison des roses pour ne se réveiller qu'au départ des hirondelles, avec l'ouverture du Théâtre et probablement les airs du *Barbier*, de la *Dame Blanche* et des *Mousquetaires de la Reine*.

« Ce n'est donc, Dieu merci, point un adieu que ma plume adresse aux abonnés d'*Angers-Revue*, c'est un: au revoir!

« Le 1<sup>er</sup> octobre, nous serons tous à notre poste, prêts à défendre la bonne musique contre la mauvaise, sans aucun parti pris d'école ou de doctrine. C'est dire que nous soutiendrons, comme par le passé, l'Association artistique dont le but et l'éclectisme sont suffisamment prouvés par les cent vingt concerts qu'elle a donnés depuis quatre années. Le Théâtre n'aura pas de plus fidèle allié que ce journal, à moins que les justes exigences du public ne continuent à y être méconnues. Nous constaterons avec un sincère plaisir les tentatives artistiques qui pourront être faites dans notre ville et je ne cesserai personnellement de réclamer ce que j'ai toujours demandé: l'union de toutes les forces musicales d'Angers. Le résultat direct d'une entente si désirable sera la possibilité d'organiser des concerts avec chœurs et orchestre, concerts dont tout le monde profitera et qui nous permettront de présenter au public des œuvres restées jusqu'ici complètement inconnues.

« La chose n'est pas seulement possible, elle est facile avec un peu de bonne volonté de part et d'autre. Ce n'est point de notre

côté qu'elle manquera, l'on peut en être certain.

« *Angers-Revue* verra donc dans six mois commencer sa seconde année d'existence; faut-il ajouter que l'été ne sera pas perdu pour ses rédacteurs et qu'ils le mettront à profit pour apporter au journal de nouveaux éléments de variété? »

« Louis DE ROMAIN. »

On écrit à la *Guienne*, de Bordeaux:

« Monsieur le Rédacteur,

« Tout le monde a pu lire, non sans rire, le stupéfiant arrêté préfectoral suspendant pour six mois le directeur de l'école congréganiste de Blaye, et cela pour le fait GRAY d'avoir voulu faire une concurrence systématique à la salle d'asile laïque, en recevant dans son école deux enfants âgés de moins de six ans.

« Cet exploit est du rapport de M. Roumestan. Avant de signer ce singulier rapport, ce monsieur s'est-il rendu compte que la plupart des écoles laïques de Bordeaux, pour ne pas dire toutes, renferment, en un bien plus grand nombre que l'école de Blaye, des élèves de la catégorie d'âge visée par l'arrêté? La loi n'est donc plus la même pour tous. Sévérité pour les uns, tolérance pour les autres; voilà la justice républicaine rendue par M. Roumestan! Ce fait n'est pas isolé.

« Dernièrement, dans une école laïque de Bordeaux, des sévices graves furent infligés à quelques enfants; une plainte fut même adressée au commissaire de police du quartier; cette plainte renfermait cette variante:

« Ce n'était pas la peine assurément de changer de... »

« L'inspecteur primaire se rendit sur les lieux pour faire une enquête suivie d'un rapport. Si, après avoir constaté les faits, cet inspecteur s'était vu en présence d'un cher Frère directeur, le rapport aurait été foudroyant; mais il se trouvait que le directeur était un vénérable F. maçon! Un maçon peut-il en démolir un autre? Enquête et rapport, tout fut jeté au panier, et depuis il est question de traduire La Fontaine avec cette variante:

« Suivant que vous serez franc-maçon ou profane, les rapports de Maillet vous rendront blanc ou noir. » Agréez, Monsieur, etc. »

Tiens, tiens, tiens! Voilà des faits qui méritent d'être éclaircis.

**N'ACHETEZ RIEN**  
sans réclamer de vos Fournisseurs des  
**COUPONS COMMERCIAUX**  
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE  
Pour Brochures et Renseignements s'adresser:

A Saumur, maison LAN et C<sup>o</sup>, 18, rue Beaurepaire.

#### SOCIÉTÉ ANONYME

DES

### AGGLOMÉRÉS DU LITTORAL

DE L'OUEST

Capital 600,000 francs

DIVISÉ EN 1,200 ACTIONS DE 500 FR. CHACUNE

Conseil d'Administration:

MM. ALFRED RIOM, Juge au Tribunal de Commerce

de la ville de Nantes;

AMABLE GARIOU, membre de la Chambre de

Commerce de Nantes;

EUGÈNE LÉGAL, Juge au Tribunal de Com-

merce de la ville de Nantes;

EUGÈNE BLANCHET, négociant;

LÉON GARIOU, négociant.

#### EMISSION

de 800 ACTIONS de 300 fr.

50 francs en souscrivant;  
75 francs à la répartition;  
125 francs trois mois après;  
125 francs six mois après;  
125 francs neuf mois après.

Les titres libérés à la répartition seront délivrés à 495 francs

Le revenu de chaque action peut être

évalué à plus de 100 fr. par an.

Demander le prospectus détaillé à la Caisse

Vivienne ou à ses Correspondants

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

Les Mardi 12 et Mercredi 13 avril 1881

à Paris..... à la Caisse Vivienne,

45, rue Vivienne,

A Nantes..... à la BANQUE NANTAISE.

On peut souscrire dès maintenant par lettre.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

### SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais,  
par la délicieuse farine de Santé, dite:

### REVALESCIERE

De BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatos, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartrès, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc. »

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625: — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180: — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — De BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

#### Marché de Saumur du 2 avril.

Blé semence (l <sup>h</sup> )	—	—	—	—	—
Blé nouv. (l <sup>h</sup> )	22	—	—	—	—
Froment (l <sup>h</sup> )	77	22	—	—	—
Halle, moy.	77	31	52	—	—
Seigle	75	13	89	—	—
Orge	65	11	22	—	—
Avoine, bar.	50	9	50	—	—
Fèves	75	13	—	—	—
Pois blancs	80	22	—	—	—
rouges	80	22	—	—	—
Colza	65	—	—	—	—
Chenevis	50	13	—	—	—
Farine, culas	157	57	—	—	—

#### GOURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1880, 1 <sup>re</sup> qualité	235 à 250
Id., 1880, 2 <sup>e</sup> id.	150 à »
Ordin., envir. de Saumur 1880, 1 <sup>re</sup> id.	115 à »
Id., 1880, 2 <sup>e</sup> id.	105 à »
Saint-Léger et environs 1880, 1 <sup>re</sup> id.	120 à »
Id., 1880, 2 <sup>e</sup> id.	110 à »
Le Puy-N.-D. et environs 1880, 1 <sup>re</sup> id.	100 à »
Id., 1880, 2 <sup>e</sup> id.	95 à »
La Vienne, 1880, 1 <sup>re</sup> id.	90 à »

ROUGES (2 hect. 20).	
Sousay et environs, 1880, 1 <sup>re</sup> id.	» à »
Id., 1880, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Champigny, 1880, 1 <sup>re</sup> qualité	» à »
Id., 1880, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Id., 1880, 3 <sup>e</sup> id.	» à »
Id., 1880, 4 <sup>e</sup> id.	» à »
Varrains, 1880, 1 <sup>re</sup> id.	150 à »
Varrains, 1880, 2 <sup>e</sup> id.	140 à »
Bourgueil, 1880, 1 <sup>re</sup> qualité	160 à »
Id., 1880, 2 <sup>e</sup> id.	150 à »
Id., 1880, 3 <sup>e</sup> id.	» à »
Id., 1880, 4 <sup>e</sup> id.	» à »
Restigné 1880, 1 <sup>re</sup> id.	150 à »
Id., 1880, 2 <sup>e</sup> id.	» à »
Chinon, 1880, 1 <sup>re</sup> id.	150 à »
Id., 1880, 2 <sup>e</sup> id.	140 à »
Id., 1880, 3 <sup>e</sup> id.	» à »
Id., 1880, 4 <sup>e</sup> id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 AVRIL 1881.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	84	15			Comptoir d'escompte	1020				C. gén. Transatlantique	562	50		
3 % amortissable	85	30			Crédit Foncier colonial	635				Canal de Suez	1915		50	10
3 % amortissable nouveau	84	80			Crédit Foncier, act. 500 fr.	1785				Société autrichienne	655		6	25
4 1/2 %	114				Obligations foncières 1877	360				OBLIGATIONS.				
5 %	120	55			Obligations communales 1879	458	50			Est	389	50		
Obligations du Trésor	514				Obligat. foncières 1879 3 %	463	50			Midi	392			
Obligations du Trésor nouvelles	215				Soc. de Crédit ind. et comm.	750	5			Nord	392	55		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	242				Crédit mobilier	810	20			Orléans	393			
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	503				Est	785				Ouest	389			
1865, 4 %	530				Paris-Lyon-Méditerranée	1675	5			Paris-Lyon-Méditerranée	390	50		
1869, 3 %	405				Midi	185				Paris (Grande-Ceinture)	384	50		
1871, 3 %	397				Nord	1800	5			Paris-Bourbonnais	389			
1875, 4 %	521				Orléans	1395	10			Canal de Suez	563			
1876, 4 %	520				Ouest	857	50							
Banque de France	4950				Compagnie parisienne du Gaz	1622	50	10						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.  
GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers).
8	56	omnibus-mixte.
1	25	soir.
3	32	express.
7	15	omnibus.
10	37	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	40	express.
12	40	soir.
4	44	omnibus-mixte.
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Tribunal de commerce de Saumur.

DECLARATION DE FAILLITE.

Par jugement, en date du 4 avril 1881, le sieur Chevalier, marchand de vaches, demeurant à Bourg-Neuf, commune de Somloire, a été déclaré en état de faillite.

L'époque de la cessation des paiements a été fixée provisoirement au 21 mars 1881.

Juge-commissaire : M. Boret, Victor.  
Syndic provisoire : M. Proust, Ludovic.

Le greffier,  
L. BONNEAU.

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE TRÈS-JOLIE RÉSIDENCE

Au Jagueneau,

Appartenant à M. BIZERAY.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur. (250)

Etude de M<sup>e</sup> GAULTIER, notaire à Loudun (Vienne).

VENTE MOBILIÈRE

Par le ministère de M<sup>e</sup> Gaultier, notaire à Loudun, le dimanche 10 avril 1881 et jours suivants, à Loudun, rue Saint-Pierre, au domicile de M<sup>e</sup> d'Arfeuille.

OBJETS A VENDRE :

Tables, bureau, chaises, lits, fauteuils, canapés, livres de littérature, collections diverses ;  
Vaisselle, faïence, potiches, une belle suspension en cuivre, une caisse de sûreté incombustible ;  
Armes de chasse et de fantaisie, flambeaux, pendules, etc., etc.  
La vente aura lieu au comptant, 10/0 en sus. (251)

Excellente Maison de Porcelaines, Cristaux et Bouteilles,

A CÉDER DE SUITE

Pour cause de santé,

Au centre de la ville d'Angers.

Bénéfices justifiés.

S'adresser à M. BOURJUGÉ, Angers.

A CÉDER

UN TRÈS-BON MAGASIN

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN JARDIN AVEC PAVILLON

CLOS DE MURS,

Situé à l'entrée du Pont-Fouchard.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

APPARTEMENT

AVEC BEAU MAGASIN

Rue du Marché-Noir, n° 19.

S'adresser à M. RIVAUD. (119)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

JOLIE MAISON

FRAICHEMENT RESTAURÉE

Située rue de la Grise, n° 11.

S'adresser à M. COUTARD père, place Dupetit-Thouars, n° 2. (121)

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite.

LE MOULIN

De Montreuil-sur-le-Loir,

Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UN JARDIN

Entouré de murs avec espaliers en plein rapport,

Contenant 5 ares 50 centiares ; Une CHAMBRE et une VOLIÈRE en dépendent ; Le tout avenue de la Vendée. S'adresser à M. ROSSET, même avenue. (209)

UNE MAISON DE BLANC

Demande un apprenti.

S'adresser au bureau du journal.



Café BARLERIN hygiénique de santé, stomacal et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, GUÉRIT la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il DÉTRUIT la constipation, stimule l'appétit, REND le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSÉ du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (430)

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre

SAUMUR

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames

CHALES

Toiles, Etoffes pour Ameublements

Galerie spéciale pour la vente des

CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Vêtements Drap noir et Drap nouveauté pour Hommes

COSTUMES NOUVEAUTÉ pour ENFANTS, depuis 3 ans

Habillements Complets pour Communion

CHAPELLERIE

1 FRANC PAR AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

**Le Moniteur des Valeurs à Lots**

(Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT — Capital : 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :

UN FRANC PAR AN

ON DEMANDE un expéditionnaire possédant l'orthographe et une bonne écriture courante. S'adresser au bureau du journal.

On demande un jeune domestique. S'adresser chez M. LAN, banquier, successeur de M. Le Bras, rue Beau-repaire. (87)



RIELLANT

Chirurgien - Dentiste,

19, rue Royale, Saumur,

Au premier.

UN JEUNE HOMME, au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.

50 pour 100 de REVENU PAR AN LIRE LES MYSTÈRES DE LA BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence)

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville : à Saumur, chez M. NORMANDINE.

N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

MÉDECINE INTIME

Guérison immédiate des Rétrécissements, Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie, Gravelle, etc.

GUIDE MÉDICAL du Dr COORN, avec lequel on peut se traiter seul ; 43<sup>e</sup> édit., 1 vol. illustré, 350 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25). (102)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.